

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° I-366

présenté par

M. Pfeffer, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

-----

**ARTICLE 33**

À la fin, substituer au montant :

« 21 609 624 014 € »

le montant :

« 16 609 624 014 € ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet la diminution de 5 milliards le montant du prélèvement effectué sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne.

La France, en tant que membre actif de l'Union européenne, a toujours été un contributeur majeur au budget de cette organisation. Les sommes que nous versons chaque année à l'Union européenne

sont considérables, et il est grand temps d'examiner cette contribution de manière critique. Dans un contexte économique marqué par des crises récurrentes et des demandes d'efforts financiers croissantes au sein de notre pays, il est légitime de se demander si notre contribution à l'Union européenne doit être réduite de 5 milliards d'euros.

Les sommes que nous versons à l'Union européenne sont souvent dépensées dans un puits sans fond bureaucratique. Il est crucial de s'assurer que notre argent est dépensé de manière efficace et transparente. Les citoyens français ont le droit de savoir comment leurs impôts sont utilisés au niveau européen et de s'assurer que chaque euro contribue réellement à l'amélioration de leur qualité de vie.

En outre, en temps de crise, on demande constamment des efforts aux Français, en particulier aux classes moyennes et populaires. Les mesures d'austérité, les hausses d'impôts et les coupes budgétaires ont été des réalités incontournables pour de nombreuses familles françaises ces dernières années.

Il est important de rappeler que ces commissaires et technocrates européens ne sont pas élus par les citoyens français ni par ceux des autres pays membres de l'Union européenne. Ils exercent un pouvoir considérable sans avoir à rendre de comptes directement aux électeurs. Par conséquent, il est d'autant plus crucial de veiller à ce que leur gestion des ressources financières soit soumise à une surveillance rigoureuse et à une responsabilité accrue.